GAZETTE DE

Raedersheim

N° 23
ANNÉE 2017

le mot du Maire

Chers concitoyens,

L'année 2017 arrive à son terme et en regardant dans le rétroviseur nous nous rendons compte qu'il s'est passé beaucoup de choses au cours de ces 12 derniers mois.

Elle a démarré par un exercice d'équilibriste : établir le budget de la commune. Pour rappel en 2017, les dotations de l'État ont fondu de 50 000 € par rapport à 2012. Jusque-là, nous avions fait avec les moyens du bord, notamment en maîtrisant les dépenses de fonctionnement, mais la situation reste fragile. Nous avons donc dû prendre des décisions certes désagréables mais qui s'imposent aux gestionnaires que nous devons être. Toutes nos réflexions sur la manière et les domaines susceptibles d'être impactés par les augmentations des recettes, ont été guidées par une seule ligne de conduite : l'équité. C'est donc en premier lieu par des régularisations sur le bâti (piscines non déclarées, classification des maisons, exonération de taxes, etc.) que nous avons engagé des actions en partenariat avec les services de l'État. Ces mesures se sont accompagnées d'une augmentation des taxes locales ayant fait l'objet d'une communication au travers de nos bulletins d'informations et compte rendu du conseil municipal.

Depuis le 07 Mai 2017 nous avons un nouveau Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron, un vent nouveau souffle sur la France. Beaucoup de promesses et de nouvelles visions qui vont encore nous amener leurs lots de satisfactions et de surprises. Parmi les mesures annoncées, la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des ménages d'ici 3 ans ne manquera pas d'alimenter les futurs débats de nos conseils municipaux.

Au niveau de notre village, les efforts et les engagements ont été permanents et il en résulte beaucoup d'activités dont je n'évoquerai ci-après que les plus marquantes.

Le 16 Mars 2017, le PLU a été approuvé. Ce dossier qui a monopolisé le conseil municipal et la commission d'urbanisme durant presque 2 années n'est pas clos. A ce jour, 3 recours en annulation ont été déposés auprès du tribunal administratif de Strasbourg, le jugement devrait avoir lieu aux environs de l'été 2018.

Concernant les travaux d'investissement, nous n'avions planifié aucun chantier de grande ampleur. Mais le transfert de la compétence de l'eau potable dès le 01 janvier 2018 à la Com Com a avancé la mise en œuvre d'un projet : assainir notre situation déficitaire au niveau de la sécurité incendie en mettant en place deux « bouclages » du réseau d'eau potable (rue du Stade et rue du ballon) et obtenir ainsi un débit règlementaire à ces points d'eau. La mise en œuvre de ces chantiers financés à parts égales par la surtaxe communale et par un emprunt, nous a permis de solutionner des problèmes récurrents depuis un certain temps : les racines des peupliers qui envahissaient le terrain de football, la pose d'un poteau incendie rue du stade et la création d'un chemin communal entre la rue du Ballon et la rue des Vosges. En combinant ces travaux avec la future liaison de conduite d'eau potable entre Feldkirch-Raedersheim, c'est toute la partie supérieure du village qui aura un réseau d'eau « bouclé » répondant aux besoins d'approvisionnement et de sécurité incendie.

Cela ne vous aura certainement pas échappé, mais nous avons décidé de couper l'éclairage public la nuit en programmant des tranches horaires différentes selon les saisons. Il s'agit d'une mesure écologique et économique qui permettra d'autofinancer la rénovation progressive du parc d'éclairage public en passant à la technologie led. La première phase de travaux, prévue en février 2018, se réalise grâce à notre partenariat avec le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon, lauréat d'un label permettant d'obtenir un financement, dans le cadre du dispositif « Certificat d'Économie d'Énergie », émanant de fonds privés basés sur le principe du pollueur-payeur : les fournisseurs d'énergie (gaz, électrique et pétrole) sont obligés de contribuer chaque année au dispositif d'aide à l'économie d'énergie auprès des particuliers et des professionnels. Ce plan nous permet de remplacer d'ores et déjà les 50 points lumineux les plus énergivores, les prochaines phases se feront au fur et à mesure des économies réalisées grâce aux coupures nocturnes et au passage à la technologie led.

Depuis le 1er Janvier 2017 de nouvelles règles en matière de protection de la nature obligent les communes à ne plus utiliser de produits phytosanitaires : c'est le Zéro-Phyto. Dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion différenciée établi par la commission environnement, nous avons fait l'acquisition d'un désherbeur thermique et d'une débroussailleuse à tête de coupe rotative, financés à 60% par l'Agence de l'Eau. Ce matériel fait partie des mesures alternatives au désherbage chimique et des nouvelles habitudes à prendre en termes d'entretien des espaces publics. En 2019, l'interdiction de produits chimiques s'étendra aux jardins des particuliers puis en 2020, aux terrains de foot et au cimetière.

Un engagement permanent du personnel communal et de vos élus nous permet malgré tout d'obtenir des résultats qui, je le souhaite, vont dans l'intérêt général qui prime à nos yeux. Merci à eux.

Que 2018 soit remplie de bonheur et santé.

Votre Maire, Jean-Marie Reymann

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 2

VIE DE LA MUNICIPALITÉ
Résumé des Conseils Municipaux ..... 4 à 7

BUDGETS 2016 ET 2017 ..... 8 à 9

VIE DU VILLAGE
Chez Seppi et Paulette 10
Chez Louia 11
La beauté de l'Ange 11
Palmarès des Maisons fleuries 2017 .....12 à 13
Retour en images travaux 2017 14
Retour en images 2017 ..... 15 à 16
Hommage à notre Président Honoraire 17

CARNET DE VIE 18 à19

VIE DES ÉCOLES ..... 20 à 21

ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE
Bonne retraite Mme JAEGY 22
Apprendre les gestes qui sauvent 23

FOCUS PASSION
Raymond MANGOLD surprenant 24
Marie-Claude JACCOTTEY artiste peintre 25

VIE DES ASSOCIATIONS
Liste des associations 26
l'orgue Callinet 27
Conseil de fabrique 28
La chorale Cantica 29
Sauvons le club de l'amitié 30
Assistante maternelle 30
UNC 31
L'ASR Raedersheim 32
Championnat de marche athlétique 33
La chasse 34

INFOS MAIRIE
La clé des champs 35
Réalisation d'un local poubelle 36
Eclairage public 37
Les travaux du réseau d'eau potable 38
Le plan du maillage du réseau d'eau potable 39

Bonne et heureuse année 2018 !

Ont collaboré à la rédaction de ce bulletin :
Christiane EHRET, Fatiha FISCHER, Huguette GALLISATH, Maryline HERMANN, Hervé MASCHA, Marie-Paule THOMAS, Marion PERETTI et Pierre HERRSCHER.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FÉVRIER 2017

TRANSFERT AUTOMATIQUE DE LA COMPÉTENCE DE GESTION DES PLU À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE GUEBWILLER PRÉVU À LA DATE DU 27 MARS 2017 :

Le conseil municipal décide à l'unanimité de s'opposer au transfert automatique de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU), document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale à la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller prévu à la date du 27 mars 2017 .

PROCÈS-VERBAL DE MISE À DISPOSITION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES :

À compter du 1er janvier 2017, faisant suite aux transferts de compétences imposés par la loi NOTRE, la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) aura la gestion et l'entretien des Zones d'Activités Économiques des communes de Bergholtz et Raedersheim.
Conformément à l'article L5211-5 Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les biens meubles et immeubles utilisés pour l'exercice d'une compétence transférée sont mis à disposition de la collectivité bénéficiaire. Cette mise à disposition, consentie à titre gratuit, doit être formalisée par un procès-verbal.
Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider le procès-verbal de mise à disposition de la Zone d'Activités Économiques de la commune à la CCRG.

RENTRÉE 2017 :

Fermeture de la 2ème classe de maternelle.

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2017

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (ORANGE) :

Sont fixés les nouveaux montants de redevance 2017 pour les opérateurs de télécommunication, comme suit :

- 38.05€ par kilomètre pour les artères souterraines
- 50.74€ par kilomètre pour les artères aériennes
- 25.37€ par m² au sol pour les installations

TAUX D'IMPOSITION 2017 :

Taxe d'Habitation : 13.61%
Taxe foncière sur les propriétés bâties : 14.30%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 67.17%

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2017 :

- Amicale des Sapeurs pompiers
- Amicale des Pêcheurs
- Association foncière (exceptionnelle)
- Jeunes Sapeurs Pompiers (exceptionnelle)
- Chorale Ste Cécile
- Club de l'amitié
- Conseil de Fabrique
- UNC
- GAS
- Prévention Routière
- USEP Primaire
- Sté des Amis Bibliothèque
- Fanfare de Soultz
- MJC Bollwiller animations été
- APAMAD
- Athlétisme
- Volley
- AS - Foot
- Périscolaire

DE JANVIER À DÉCEMBRE 2017

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2017

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à 13 voix pour (dont 4 procurations) et une voix contre d'approuver le Plan Local d'Urbanisme *(Mr Bereuter n'a pas pris part au vote)*. L' ensemble des documents est consultable sur le site raedersheim.fr

SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT :

Afin d'assurer la moitié du financement des travaux de maillage du réseau d'adduction d'eau potable, la commune a besoin de recourir à l'emprunt pour un montant de 44 000 €. L'offre du Crédit Mutuel dont les conditions sont les suivantes, est retenue :

- Montant du prêt : 44 000 €
- Taux fixe : 1.35%
- Durée : 120 mois
- Nombre total de périodes : 40 termes
- Franchise remboursement en capital : 3 termes
- Frais de dossier : 150 €

Le budget eau dont la charge de l'emprunt a été transféré à la Communauté des Communes de Guebwiller depuis le 1er janvier 2018.

FIBRE OPTIQUE :

Le délai maximum de livraison est fixé au 1er juillet 2018. Une réunion publique sera organisée quelques temps avant la mise en service du réseau afin de communiquer la liste des fournisseurs d'accès et d'expliquer les modalités de raccordement. Renseignements disponibles sur www.raedersheim.fr.

OPÉRATION GÉRANIUMS :

L'opération géraniums ne sera pas renouvelée en 2017 aussi bien pour des raisons budgétaires que pour s'orienter vers une réforme du système actuel de notation et de récompense des lauréats des maisons fleuries avec pour objectif d'encourager le fleurissement visible de la rue.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2017

CONVENTION RELATIVE À L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION LA RÉCRÉ :

Depuis la rentrée scolaire 2012, la commune a mis en place un nouveau partenariat avec le périscolaire d'Issenheim, géré par l'association « La Récré ». La participation financière de la commune est contractualisée chaque année civile par la signature d'une convention. Le montant de la participation de la commune pour l'année 2017 s'élève à 38 000 €.

LIGUE CONTRE LE CANCER :

La quête 2017 a permis de récolter 4 197,46 €, soit une progression de plus de 16% par rapport à 2016.

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2017

DÉNOMINATION DE RUES :

Après délibération, le nom de « rue des Blés » est attribué au lotissement « Les Épis d'Or » situé entre la rue des Vosges au Nord et la rue de Soultz au Sud.

ADHÉSION AU GIC DES 13 CLOCHERS : MONTANT DE LA COTISATION 2017

Le Groupement d'Intérêt Cynégétique (GIC) des 13 clochers dont fait partie la commune de Raedersheim a pour mission de définir et de faire appliquer les règles communes de gestion de la faune et d'aménagement de leur territoire de chasse dans le cadre de la politique générale fixée par la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage.
Tout cela nécessite des moyens humains et financiers qui sont notamment trouvés dans les cotisations payées par les communes membres. Le montant de la cotisation était fixé jusqu'à maintenant à 0.50 €/ha, il est réactualisé à 0,70€/ha loué. La cotisation représente pour la commune un montant de 287.02€ (410,027ha x 0,70€).

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : ADOPTION D'UN RÈGLEMENT

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le règlement du concours des maisons fleuries pour la commune de Raedersheim et d'autoriser la dépense liée aux barèmes des prix remis aux lauréats. Le nouveau règlement sera téléchargeable sur le site raedersheim.fr

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES :

La répartition des classes à la rentrée 2017 sera la suivante :

CLASSE 1, professeur des écoles Mr JENNY, étage école maternelle :
- 3 élèves petite section maternelle
- 13 élèves moyenne section maternelle
- 6 élèves grande section maternelle

CLASSE 2, professeur des écoles, Mme DREYER, RDC école maternelle :
- 6 élèves grande section maternelle
- 12 élèves CP

CLASSE 3, professeur des écoles, Mme DALCIN, école élémentaire étage (côté cour) :
- 12 élèves CE1
- 8 élèves CE2

CLASSE 4, professeur des écoles, Mme KREBS, école élémentaire RDC (côté cour) :
- 13 élèves CM1
- 13 élèves CM2

RYTHMES SCOLAIRES :

La commune et le conseil d'école ont sollicité par courrier la DASEN et ont obtenu son accord pour déroger à la semaine de 4,5 jours et passer à la semaine des 4 jours.
Horaires : 8h00 – 11h30 / 13h30 -16h00.
L' accueil du matin est supprimé.
La commission envisage d'organiser un accueil payant le midi de 11h30 à 12h15 par une ATSEM. Un sondage sera lancé auprès des parents par courrier, l'accueil sera organisé sous la condition d'avoir atteint un seuil minimum d'enfants inscrits fixé par la commission.
Périscolaire : une salle se libérant à l'école élémentaire, l'accueil du soir du périscolaire sera désormais organisé tous les jours dans la salle du RDC de l'école élémentaire tant que le nombre et la répartition des classes le permettront.

FEU D'ARTIFICE (15 JUILLET) :

Une nouvelle réglementation encadre le tir de feu d'artifice. Elle précise que la zone de tir doit se situer à 100 mètres des premières habitations et du public.

LES GESTES QUI SAUVENT :

La commune a obtenu 2 cœurs au label « ma commune a du cœur » valorisant les communes dans la démarche des gestes qui sauvent et notamment celles équipées de défibrillateurs. L'implantation de défibrillateur est souvent associée à une information et une formation de la population aux gestes qui sauvent. Mme THOMAS propose de renouveler une campagne de sensibilisation en collaboration avec le Chef de Corps des sapeurs-pompiers de Raedersheim et les bénévoles du Centre Français de Secours.

PROJET D'IMPLANTATION D'AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE BEACH SOCCER :

L'AS Raedersheim informe le conseil municipal d'un projet d'aménagement d'un terrain de beach soccer. Pour cette installation, un terrain d'une superficie de 31 x 42 mètres est nécessaire.

MISE AUX NORMES DE L'ÉCLAIRAGE AU STADE DE FOOTBALL :

L'ASR sollicite la commune, propriétaire du terrain, pour réaliser ces travaux de mise aux normes et propose de participer financièrement à l'investissement dans des conditions qui restent à définir. Une entreprise a réalisé un diagnostic suivi d'un chiffrage de ces travaux qui s'élève à 20 000 € TTC.

TRAVAIL BÉNÉVOLE :

Mr Jean-Marc FUCHS, résidant à Feldkirch et membre actif de l'ASCL de Raedersheim a émis par courrier le souhait d'offrir quelques heures de bénévolat à la commune. Après vérification, le contrat d'assurance « Responsabilité civile » de la commune prévoit dans les conditions générales le recours à des collaborateurs occasionnels. Aussi, la demande de Monsieur FUCHS est acceptée, il sera amené à réaliser des travaux en collaboration avec les agents communaux. Une convention de bénévolat sera signée.

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 SEPTEMBRE 2017

ACCUEIL DU MIDI : RÈGLEMENT ET TARIFS

Pour répondre aux besoins d'accueil grandissant des élèves de RAEDERSHEIM et faisant suite au sondage réalisé auprès des parents des élèves courant juillet, la mairie mettra en place un accueil le midi dès la rentrée 2017. Il sera assuré par une ATSEM, de 11h30 à 12h15 à l'école élémentaire. Pour encadrer ce nouveau service, un règlement ainsi que les tarifs à appliquer sont validés lors de la séance du jour. Il est téléchargeable sur le site raedersheim.

TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES : SUPPRESSION DE L'EXONÉRATION DE DEUX ANS DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES À USAGE D'HABITATION

Dans la continuité des débats tenus lors des commissions réunies de préparation du budget, il est validé à l'unanimité de supprimer l'exonération afin d'assurer de nouvelles ressources pour la commune. Cette décision aura un effet immédiat sur la taxe de l'année suivante.

TAXE D'HABITATION : MODIFICATION DU TAUX DE L'ABATTEMENT GÉNÉRAL À LA BASE ANTÉRIEUREMENT INSTITUÉ

Le conseil municipal décide à 13 voix contre 2 de diminuer le taux de l'abattement général à la base de la taxe d'habitation institué par le conseil municipal du 17 mai 1991 de 10% à 3%. Comme le point précédent, il engendrera des recettes supplémentaires et aura un effet immédiat sur la taxe de l'année suivante.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2017

SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT :

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la souscription d'un emprunt auprès du Crédit Agricole afin d'assurer le financement des travaux de mise aux normes de l'éclairage du terrain d'entrainement de football.
Montant du prêt : 20 000 € - Taux fixe : 0.48% - Durée : 60 mois. Le montant de l'annuité sera déduit de la subvention communale accordée à l'ASR.

MODIFICATION DES TERMES DES CONTRATS DES EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DU CRÉDIT MUTUEL :

Le conseil municipal décide d'approuver les nouveaux termes des contrats d'emprunts souscrits auprès du Crédit Mutuel Porte Aérienne afin d'alléger la charge des annuités annuelles sur le budget communal. Baisse des taux et allongement de la durée.

TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE :

TYPE DE CONCESSION	DIMENSIONS (longeur x largeur)	TARIF POUR 15 ANS
Tombe simple	200x100cm	60€
Tombe double	200x200cm	120€
Tombe triple	200x300cm	180€
Tombe quadruple	200x400cm	240€
Columbarium (2 urnes)	36x28cm	400€
Tombe cinéraire (4 à 6 urnes)	100x80cm	30€

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 NOVEMBRE 2017

CONVENTION TYPE DE RÉPARTITION DES CHARGES D'ENTRETIEN DES ROUTES DÉPARTEMENTALES EN AGGLOMÉRATION :

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la convention-type entre les communes et le Département, fixant la répartition des charges d'entretien des aménagements, équipements, réseaux implantés dans les routes départementales et en agglomération.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN TERRAIN COMMUNAL À L'AS RAEDERSHEIM :

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les termes de la convention de mise à disposition d'un terrain communal à l'AS Raedersheim afin d'y réaliser un terrain de Beach soccer. Le financement de cette réalisation est intégralement supporté par l'AS Raedersheim, qui bénéficie de nombreuses subventions de la Fédération.

Abréviations utilisées :
DASEN : *Direction Académique des Services de l'Education Nationale*
ATSEM : *Agent Territorial Spécialisé Ecole Maternelle*

Pour prendre connaissance des comptes-rendus complets des réunions mensuelles du conseil municipal, vous pouvez vous reporter sur notre site internet : ***www.raedersheim.fr accueil raedersheim, rubrique mairie, les décisions.***

BUDGET PRÉVISIONNEL ET RÉALISÉ EN 2016

FONCTIONNEMENT

		prévisionnel	réalisé
DÉPENSES	Prestations de services, fournitures, entretien bâtiments	196 325,00 €	193 980,17 €
	Charges de personnel, indemnités et missions	388 980,00 €	379 041,82 €
	Subventions communales (école, périscolaire, ass.sportives)	51 000,00 €	45 888,59 €
	Charges exceptionnelles (maisons fleuries) réserve et FPIC	4 500,00 €	1 557,79 €
	Charges financières (intérêts des emprunts + divers)	40 399,22 €	43 121,88 €
	Virement de la section d'investissement	109 369,83 €	0,00 €
	TOTAL DÉPENSES	**790 574,05 €**	**663 590,25 €**

RECETTES	Produits des services (concessions cimetière, location chasse + salle poyvalente)	89 400,00 €	100 123,13 €
	Impôts et taxes	412 926,00 €	414 143,03 €
	Dotations et participations	209 150,00 €	210 270,14 €
	Produits financiers et exceptionnels (intérêts parts sociales dons, gens du voyage)	5 252,00 €	8 179,23 €
	Excédent de fonctionnement reporté	73 846,05 €	73 846,05 €
	TOTAL RECETTES	**790 574,05 €**	**806 561,58 €**

INVESTISSEMENT

		prévisionnel	réalisé
DÉPENSES	Poteau incendie	6 769,05 €	0 €
	Restauration de l'orgue	30 000,00 €	0 €
	Mise au norme accoustique salle (Etude d'impact)	16 500,00 €	2 853,84 €
	Etude accessibilité mairie + Enclos poubelle	16 000,00 €	12 067,30 €
	Opérations foncières	9 500,00 €	1 417,74 €
	Plan d'alignement	0 €	9 195,47 €
	Installation rideau d'air boulangerie	0 €	2 907,60 €
	Vidéoprojecteur et kits anti pince-doigt pour les écoles	0 €	2 828,76 €
	Logiciel fiscalité et tablette mairie	0 €	1 639,98 €
	Urbanisme (PLU, SCOT)	20 000,00 €	14 165,34 €
	Remboursement prêts capital	140 000,00 €	141 441,64 €**
	Déficit 2015	28 630,60 €	28 630,60 €
	TOTAL DÉPENSES	**267 399,65 €**	**217 148,27 €**

*** Décision modificative : Caution bancaire de la boulangerie équilibrée par investissement recette de 1500,00 €*

RECETTES	Subventions	24 000,00 €	6 163,00 €
	Ressources propres (FCTVA,Taxe Locale d'équipement, amortissement)	91 000,00 €	90 144,92 €
	Excédent de fonctionnement reporté	28 630,60 €	28 630,60 €
	Virement de la section de fonctionnement	109 369,83 €	0 €
	Emprunt	0 €	1 500,00 €
	Ecritures budgétaires	14 399,22 €	14 399,22 €
	TOTAL RECETTES	**267 399,65 €**	**140 837,74 €**

BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

DÉPENSES FONCTIONNEMENT

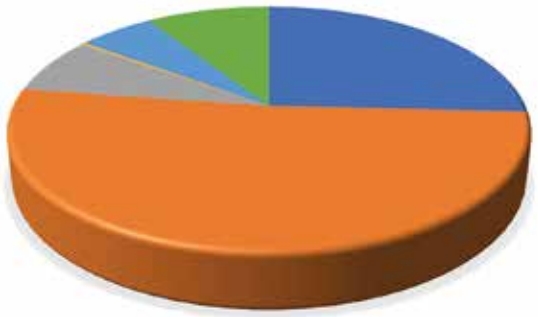

Prestations de services, fournitures, entretien bâtiments	189 950,00 €
Charges de personnel, indemnités et missions	380 330,00 €
Subventions communales (école, périscolaire, ass. sportives)	55 510,00 €
Charges exceptionnelles maisons fleuries et réserve	1 950,00 €
Charges financières (intérêts des emprunts + divers)	42 150,00 €
Virement section d'investissement	67 658,80 €
TOTAL DÉPENSES	**737 548,80 €**

RECETTES

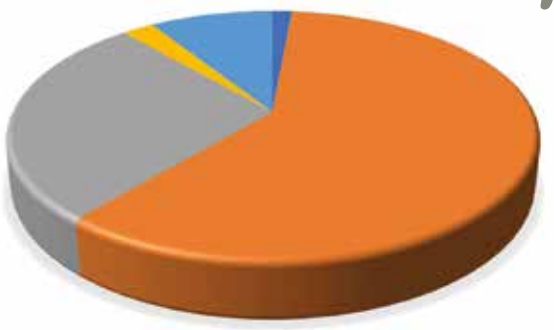

Produits des services (concessions cimetière, location chasse + dons gens du voyage)	10 550,00 €
Impôts et taxes	440 536,00 €
Dotations et participations	202 600,00 €
Produits financiers et exceptionnels (intérêts parts sociales, dons gens du voyage)	17 202,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	66 660,80 €
TOTAL RECETTES	**737 548,80 €**

DÉPENSES INVESTISSEMENT

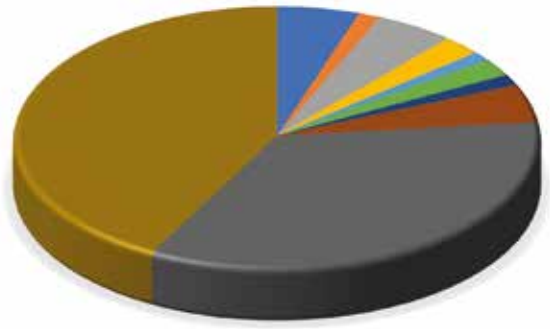

Passerelle sur Rimbach	9 350,00 €
Vidéoprojecteur mairie + logiciel cimetière	2 500,00 €
Poteaux incendie	8 958,80 €
Matériel zéro phyto	4 400,00 €
Limiteur sonore salle	2 000,00 €
Etude accessibilté mairie + Enclos poubelle	4 000,00 €
Opérations foncières	2 500,00 €
Urbanisme (PLU)	8 500,00 €
Remboursement prêts capital	62 500,00 €
Déficit 2016	76 310,53 €
TOTAL DÉPENSES	**181 019,33 €**

RECETTES

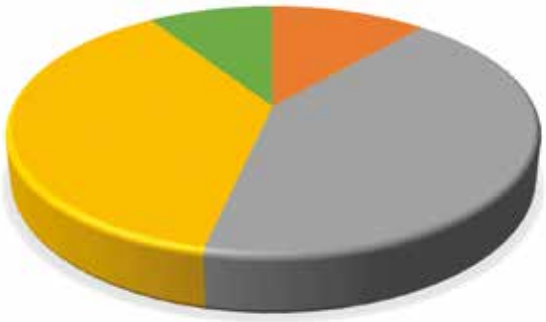

Subventions	0,00 €
Ressources propres (FCTVA, Taxe Locale d'équipement, amortissement…..)	20 500,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	76 310,53 €
Virement de la section de fonctionnement	67 658,80 €
Emprunt	0,00 €
Ecritures budgétaires	16 550,00 €
TOTAL RECETTES	**181 019,33 €**

DETTES

2017	Montant en €	Montant en € par hab. pour la catégorie démographique			
		Raedersheim	Département	Région	National
Encours total de la dette au 31.12. (capital restant dû de l'ensemble des emprunts)	652 463 €	565 €	617 €	551 €	582 €
Annuité de la dette (montant du remboursement capital + intérêts sur l'année)	85 925 €	74 €	104 €	88 €	87 €

Chez Seppi et Paulette

Le vieux café rue de la gare, avait baissé son rideau en juin 2004.
Surprise : Paul, Josiane et Brigitte, les enfants des restaurateurs Paulette et Seppi étaient de retour derrière le comptoir.

Pour ne pas perdre la licence IV et pour le plus grand bonheur des amis et des habitués, une ouverture temporaire de huit jours, au courant du mois d'août était nécessaire.
Mais c'est avant tout l'histoire de Seppi et Paulette, qui tenaient le fameux café du village pendant 43 ans.

Ce bistrot, il fut un temps, résonnait des conversations des clients, des bruits des boules de flippers et de billard, des rires des joueurs de baby-foot et des notes qui s'échappaient en boucle du juke-box…
Entre le petit café du matin et le ballon de rouge du midi (ou l'inverse) on refaisait le monde chaque jour.
L'emblématique maison regorge d'histoires et d'anecdotes. On y organisait des bals de carnaval, on jouait des pièces de théâtre et la grande salle servait de siège à plusieurs associations dont le club de foot local. Un footballeur se rappelle que le bistrot servait de vestiaire le dimanche après-midi avant les matchs.

Des musiciens locaux y tenaient des répétitions.
A l'âge d'être conscrits, on se donnait rendez-vous chez Seppi et on retrouve sur les murs de la salle, des photos accrochées depuis des lustres. Aujourd'hui, au comptoir, devant notre petit noir, on ne rate pas une miette de la conversation teintée de nostalgie des anciens visiteurs : « ça rappelle le bon vieux temps ».
Une ambiance chaleureuse avec des moments savoureux dignes d'un bistrot d'antan.Le café restera à jamais dans le cœur des Raedersheimois.

INAUGURATION

Chez Louia

Louis est un grand passionné de l'histoire de l'Alsace. Aussi au fur et à mesure de ses rencontres, tant associatives que personnelles, il s'avère évident pour lui de créer une activité en lien avec notre belle région.

Dans un premier temps il a pris attache auprès de revendeurs pour qui il a vendu des t-shirts à l'effigie de l'Alsace. Cette expérience a rencontré un beau succès lors d'une braderie et il a paru tout naturel pour Louis de créer sa propre ligne « Elsasswear » de t-shirts avec impression à consonance alsatique et humoristique. Pour mener à bien ce projet, il a ouvert un magasin - atelier sous l'enseigne « CHEZ LOUIA » à Raedersheim, son village natal. Dans cet espace vous trouverez : des vêtements « Elsasswear », des articles de chasse et de pêche que vous pouvez faire personnaliser soit par flocage, transfert, imprimerie, ou broderie car oui, effectivement, Louis a investi aussi dans une machine à broder assistée par ordinateur.

Vous pouvez aller vers lui avec un projet privé ou associatif, une commande… et Louis se chargera de le faire vivre. Il vous proposera également les divers supports veste, tee shirt, sweat, casquette… Après 6 mois d'ouverture, Louis est satisfait de la fréquentation de ce nouveau lieu, les clients viennent de tout horizon, bien souvent des personnes passionnées par la région, ou par la nature. L'inauguration a eu lieu le 30 septembre 2017 en présence de sa famille, de ses nombreux amis ainsi que des représentants de la municipalité et des habitants du village.

Nous lui souhaitons de prospérer et de garder cette énergie et sympathie qui le caractérise !

« La Beauté de l'Ange »

INAUGURATION DE L'INSTITUT

« La Beauté de l'Ange » : une pure invitation à la sérénité et à la détente… Karine, l'âme de ce lieu, vous la reconnaîtrez sans même l'avoir jamais vue auparavant… Un parfum, un sourire et surtout un dynamisme certain.

Cet institut de beauté fait partie du paysage raedersheimois depuis quelques années. Mais le 6 mai, Karine concrétisait enfin son rêve le plus cher professionnellement parlant. Entourée de ses proches et de toutes ses clientes, elle inaugure son nouvel institut, annexe de son domicile, à son image avec un souci du détail.

Des quatre coins du salon, la nature est omniprésente et reposante. De la décoration, où des anges veillent… Le premier a été offert par ses parents et les autres par ses clientes. L'omniprésence de la féminité : de portraits de Maryline Monroe à une citation de Coco Chanel « Une femme qui se parfume est une femme qui a de l'avenir ».

L'ultime objectif de Karine : prendre soin de ses clientes, de 11 à 87 ans, pour qu'elles se sentent belles, s'apprécient et prennent du bon temps.

Pour ce faire, elle propose une large gamme de soins de beauté : soins du visage, maquillage, balnéothérapie, massage, solarium… et même des cours !!! Alors à vos téléphones et bonne continuation à Karine.

PALMARÈS DES Maisons fleuries 2017

Catégorie maison

- **1ER PRIX :**
Restaurant
« les deux clefs »
- **2ÈME PRIX :**
M. et Mme RUGGERI Antoine
- **3ÈME PRIX :**
Mme MOTSCH Marie-Antoinette
- **4ÈME PRIX :**
M. et Mme FOHRER Ernest

PRIX D'ENCOURAGEMENT :
Mme KAISER Jacqueline

Catégorie Jardins Paysagers

PRIX D'EXCELLENCE :
M. MASCHA Hervé
+ bonus écologique
(choix de plantes qui demandent peu d'arrosage)
M. et Mme VELTEN Claude
M. et Mme HECKLEN Hugues
+ bonus écologique
(désherbage thermique, respect du zérophyto sur les abords de sa propriété)
- **1ER PRIX :**
M. et Mme SEEBERT Bertrand
- **2ÈME PRIX :**
M. et Mme MANDELLI Jean-Paul
Mme SCHNEIDER Annick
+ bonus écologique

Catégorie Balcons

- **1ER PRIX :**
M. et Mme RITZENTHALER Gérard
- **2ÈME PRIX :**
M. et Mme JEANDEL René

Catégorie Maison et Jardin

PRIX D'EXCELLENCE :
M. et Mme LEBRETON Jean-Luc
M. et Mme PROST Fabrice
M. et Mme GRABER Gérard

● 1ER PRIX :
M. et Mme JOAQUIM Olivier
M. et Mme MAURER Didier
M. BONN Jacky et Mme BAUMANN Christiane
pour le fleurissement de la maison et pour son potager visible de la route
M. et Mme BEREUTER Jean-Paul

● 2ÈME PRIX :
Mme JUPILLE Marie-Joseph
M. et Mme LACH Mickaël
M. et Mme PABST Gilbert
M. et Mme KUPEK Jean-Marc

● 3ÈME PRIX :
M. et Mme TOSCH Christian
M. et Mme FRID Bernard
M. et Mme HAESSY Jean-Luc
M. et Mme GIOVINAZZO Michel
M. et Mme KAMMERER Dominique
M. et Mme HAMMERER Richard

● 4ÈME PRIX :
M. KUPEK Joseph
et Mme MULLER Monique
Mme BETTWILLER Marie-Jeanne
M. et Mme PARENT Bernard
M. et Mme PIERRÉ Marc
M. et Mme JESSLEN François
M. et Mme KOS Daniel

PRIX D'ENCOURAGEMENT :
M. et Mme LA FERRARA Euplio
M. et Mme FERRIOL Christian
Mme PICCIN Angèle
coup de cœur :
massif avec des chapeaux de soleil
M. et Mme CICHECKI Patrice

RETOUR EN images TRAVAUX 2017

AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE L'ÉGLISE

ÉLAGAGE RUE DE LA RIVIÈRE

FABRICATION DES PORTES DU LOCAL POUBELLE

RÉPARATION DE L'ÉCLAIRAGE SALLE POLYVALENTE

USINAGE DES PANS DE BOIS

RÉFECTION CLÔTURE ÉCOLE MATERNELLE

RÉFECTION DES TOILETTES SALLE POLYVALENTE

AMÉNAGEMENT DE LA STATION DE POMPAGE

TRAVAUX FORÊT

ANNIVERSAIRE DE JEAN-MARC

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

DIPLÔMES DES ENFANTS DU PÉRISCOLAIRE

FÊTE DES VOISINS

FÊTE DE LA MUSIQUE

FORMATION AU MASSAGE CARDIAQUE

LE PRINTEMPS DES TALENTS

LES LAURÉATS DES MAISONS FLEURIES

HAUT RHIN PROPRE

RETOUR EN *images* 2017

LES JARDINIERS DE LA RÉCRÉ

LES SPORTIFS MÉRITANTS

OPÉRATION TULIPES

SOIRÉE APRÈS SKI

SOIRÉE DE CARNAVAL

SOIRÉE TARTES FLAMBÉES

MARCHÉ DE L'AVENT

SOIRÉE TRICOLORE

REPAS DE NOËL AVEC LE DOYEN ET LA DOYENNE

HOMMAGE À NOTRE PRÉSIDENT HONORAIRE (Union nationale des combattants)

Aimé GREBER

Un président qui a beaucoup œuvré pour l'association pendant trente années. En 1986, Aimé prit officiellement la présidence de l'UNC. Il succéda à M. Paul GUGENBERGER qui présida la section pendant neuf ans.

Les activités de la section étaient la sauvegarde des intérêts de ceux qui ont participé à la défense de la patrie, le perpétuel souvenir des combattants morts pour la France et l'organisation de manifestations internes.

Jetons un regard sur l'histoire de cette association locale particulièrement active.

En effet, les archives laissent apparaître les traces d'une section dès 1962, puis dissoute en 1969.

Près de huit ans plus tard, le maire M. TOSCH Joseph annonçait le 29 octobre 1977, la création de la nouvelle section, toujours encore active à ce jour.

Citons un événement rarissime sous la présidence de M. Aimé GREBER : le baptême du premier drapeau. Les anciens combattants le présentèrent à la population, le 8 mai 1996.

Drapeau porté par des demoiselles d'honneur en tenue régionale :

Sophie GUGENBERGER, Virginie KRAFFT, Sylvie KUPEK, Stéphanie WEISSER, Mélanie METZ-MATHEIS, en présence du parrain Joseph WEISSER et la marraine Marie-Rose GREBER. Le 1er porte drapeau était M. Louis KELLER de 1996 à 2014.

Aujourd'hui on remercie M. Aimé Greber, président honoraire, pour son dévouement au sein de l'UNC locale.

CARNET DE VIE

Naissances

BECHER Roxane **23 décembre 2016**
PRIETO Maïla **28 décembre 2016**
PIERRÉ Corentin **1er janvier 2017**
LAROCHE Manu-Éva **21 avril 2017**
PIEROBON Lauréline **27 avril 2017**
STIRCHLER Léna **13 mai 2017**
DALLER Jules **17 juin 2017**
DANGEL Erine **30 novembre 2017**
HAFFNER Télio **2 décembre 2017**

Mariages

Jérôme WEISS
Carole VIOLETTE
13 mars 2017

Mathieu BECHER
Elise MEYER
29 juillet 2017

Jérémy ZIMMERMANN
Emilie BECK
24 août 2017

Yannick HERBER
Anouck MATWYSCHUK
09 septembre 2017

Laurent EBERSOL
Tatiana COLOMB
04 novembre 2017

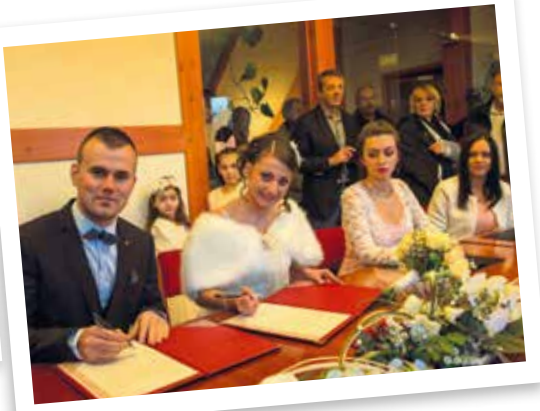

Thomas ROBIN
Amandine THOMAS
02 décembre 2017

Grands Anniversaires

Fernand TOSCH
85 ans le 26 avril 2017

Yvonne SOMMEREISEN
80 ans le 16 avril 2017

Adrienne RICH
80 ans le 23 mai 2017

Grands Anniversaires

Victor PALLESCHI
85 ans le 29 juin 2017

Marie-Thérèse TOSCH
85 ans le 14 septembre 2017

Etienne RENAUD
85 ans 26 décembre 2017

NOCES D'OR POUR
Marguerite et Gérard Ritzenthaler

Voilà un bel anniversaire de mariage ! Les époux Marguerite et Gérard RITZENTHALER ont fêté leurs noces d'or le 1er juillet 2017 à la mairie et à l'église de Raedersheim où ils s'étaient unis le 1er juillet 1967. Cinquante années de vie commune, avec la naissance de deux enfants : Marc en 1969 et Christine en 1972. Marguerite et Gérard ont la joie d'être aujourd'hui six fois grands-parents. Ils ont une passion commune pour la randonnée. Marguerite est également choriste (chorales Cantica et Ste Cécile) et bénévole au club de l'amitié, au conseil de fabrique ainsi qu'à l'église, dont elle s'occupe du fleurissement et des feuilles de chant.

Petit retour en arrière… Marguerite, née SCHWINN est une enfant du village, où elle a effectué sa scolarité jusqu'à l'entrée au collège à Colmar. Après une formation, elle occupe un poste de secrétaire à l'inspection académique de Colmar puis au lycée Kastler de Guebwiller. Elle se consacre ensuite à l'éducation de ses enfants puis reprend du service dès 1976. Elle termine sa carrière au collège Grunenwald à Guebwiller jusqu'à sa retraite en 2001. Gérard est quant à lui originaire de Holtzwihr. Après le lycée à Colmar, il est maître auxiliaire et poursuit parallèlement sa formation. Il effectue ensuite au sein de l'école normale nationale d'apprentissage plusieurs missions avant d'être appelé en 1962 sous les drapeaux. Il fait son retour dans le Florival en 1963 comme professeur de lettres et d'histoire au CFA de l'hôtellerie du Haut-Rhin, puis de 1976 et jusqu'à sa retraite en 1996 au lycée économique et hôtelier Joseph Storck à Guebwiller. Il y fonda l'amicale du personnel.
Tous les deux ont eu l'honneur dans leur belle carrière d'être nommés chevaliers dans l'ordre des Palmes Académiques.

Nous adressons nos sincères félicitations à Marguerite et Gérard RITZENTHALER et leur souhaitons encore de nombreuses belles années ensemble !

Décès

SOMMEREISEN Xavier **31 janvier 2017**
MARTINOT Yolande **13 février 2017**
GHIGONETTO Arlette **5 février 2017**
EGLER Antoine **16 mars 2017**
VONARB Roger **27 mai 2017**
ZURKINDEN Joseph **10 juillet 2017**
HAESSY Marthe **29 novembre 2017**

VIE DES ÉCOLES

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

LES 2 ÉCOLES

ÉCOLE MATERNELLE

ÉCOLE MATERNELLE

LES 2 ÉCOLES

Une nouvelle directrice
À L'ÉCOLE DE RAEDERSHEIM

Les écoles de notre village accueillent une nouvelle directrice, Florence KREBS, qui succède à Corinne JAEGY qui a fait valoir ses droits à la retraite.
Florence Krebs était directrice et enseignante à l'école de Wuenheim de 2000 à 2012, puis enseignante jusqu'à fin juin 2017 suite au regroupement avec le village de Jungholtz. Dynamique et particulièrement motivée par cette nouvelle aventure, elle enseigne dans une classe de 27 élèves de CM1-CM2. Bienvenue à Florence, notre nouvelle directrice.

LA RENTRÉE DES CLASSES

le périscolaire

BONNE RETRAITE
Madame Jaegy

Madame JAEGY, c'était l'école de Raedersheim. Une institution à elle toute seule. Notre chère madame JAEGY, directrice de l'école, est partie à la retraite. La rentrée 2017 s'est faite sans elle pour la première fois depuis… 1989 !

Eh oui, c'est en 1989 que Corinne Jaegy est arrivée en tant qu'enseignante à Raedersheim. Depuis, elle a accompagné dans leur scolarité des centaines de petits Raedersheimois ainsi que leurs parents. Pendant toutes ces années, sans relâche, elle a su transmettre les connaissances requises ainsi que ses valeurs de respect mutuel et son dynamisme à nos enfants.
Sa personnalité enjouée et son engagement à toute épreuve dans sa vocation d'enseignante lui a très vite valu d'être fort appréciée, tant des élèves que des parents. Elle a mené à bien des dizaines de projets enrichissants pour les enfants, des rencontres sportives interscolaires jusqu'aux classes de découvertes en passant par les sorties au théâtre et au cinéma. Son objectif permanent : apporter ouverture d'esprit et éveiller l'intérêt des enfants.
Elle a conclu sa carrière en bouclant la boucle générationnelle : dans sa dernière classe se trouvaient les filles de deux de ses élèves… de sa première classe à Raedersheim !
C'est donc avec une très grande émotion que nous lui avons souhaité une excellente retraite lors de la fête de fin d'année de l'école le 30 juin 2017. Les élèves avaient préparé de nombreuses surprises : des dessins pour les plus petits, des mots gentils et des poèmes pour les plus grands, des chansons. Sa toute première classe s'était réunie presque au complet, de nombreux anciens élèves, parents d'élèves, ses collègues et anciens collègues étaient présents autour du verre de l'amitié.
L'émotion était à son comble et les larmes ont coulé à la sortie du dernier jour d'école, où un livre d'or avec les œuvres des élèves et un bon-cadeau pour un week-end bien-être lui ont été remis, grâce à la participation de nombreuses personnes.
Fidèle à elle-même, Madame JAEGY a adressé ses dernières consignes à l'attention des enfants et leur a souhaité une belle scolarité et une belle vie.
Chère madame JAEGY, nous vous remercions pour tout et vous souhaitons une douce nouvelle tranche de vie !

ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE

FORMATION SECOURISME GRAND PUBLIC

Apprendre les gestes qui sauvent

ORGANISÉE PAR LA COMMUNE

Le samedi 14 octobre, une formation grand public de secourisme a été dispensée dans la salle polyvalente. L'objectif étant d'initier un maximum de personnes à faire un massage cardiaque et à utiliser un défibrillateur cardiaque. Les chiffres parlent d'eux même, en cas d'accident cardiaque de nombreuses vies peuvent être sauvées grâce à un massage cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur cardiaque. Au village, on est convaincu de cette nécessité. Deux défibrillateurs (DAE) ont été installés, l'un à l'entrée de la salle polyvalente et l'autre au dépôt d'incendie. Une première formation avait été organisée, il y a quelques années déjà. L'ensemble de ces actions ont permis d'obtenir le label **« Ma commune a du cœur »**. Cette distinction récompense l'investissement des municipalités dans la prévention des accidents cardiaques. Dans le cadre de cette démarche, l'Adjointe au Maire, Marie Paule THOMAS et les membres de la commission sociale ont souhaité poursuivre cette formation grand public, avec l'aide du chef de corps des sapeurs-pompiers le Lieutenant Jean-Pierre REINPRECHT et la section soultzienne du CFS (Comité Français de Secourisme). Cette action a permis de toucher près de 80 villageois.

Le pire est de ne rien faire

Particulièrement simple et accessible à tous, cette formation d'une heure s'est articulée en différentes phases : faire un bilan et reconnaitre une victime en arrêt cardio-respiratoire, donner l'alerte, pratiquer un massage cardiaque et assurer la mise en œuvre du défibrillateur. Le médecin Colonel Guy FUCHS du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a assuré l'animation à l'aide d'un film vidéo et a guidé le public pour effectuer les gestes qui sauvent. Les sapeurs-pompiers et les secouristes du CFS présents dans la salle ont accompagné les personnes dans leur formation. **Le médecin se voulait rassurant « un massage cardiaque n'est pas dangereux pour la victime, le pire c'est de ne rien faire »** martelait-il. Les personnes présentes ont été conquises, la séance fut très intéressante et tous ont quitté la salle avec le sentiment d'avoir acquis un savoir, une connaissance qui en cas de besoin pourrait sauver une vie.

SCULPTEUR
STYLE RÉCUP'ART

Raymond Mangold surprenant

Nous sommes en septembre et je suis dans l'atelier de Raymond où s'éparpillent pêle-mêle des objets récupérés entreposés sur une table ou par terre, où rien ne se perd et tout se crée. **Raymond est un artiste autodidacte du « Récup'art ». Il s'agit de récupérer des outils anciens de mécanicien et de jardinier devenus inutiles et de les transformer.**

Son fer à souder à la main, la magie se dégage dès qu'il se met à l'œuvre ! Un simple coup d'œil suffit à notre artiste pour imaginer et entrevoir sa prochaine réalisation.
Son imagination est débordante et ses innovations sont tout bonnement époustouflantes. Avec des fers à cheval, il réalise un chien. Avec quelques dizaines de clefs de mécanicien, il monte un personnage.

Cette passion est née comment ?
Raymond : Suite à un coup de cœur en visitant une exposition florale, où étaient représentées des œuvres de récup'art. À ce moment, j'ai découvert le « récup'art » et je me suis lancé dans cette aventure.

Où vous trouvez votre inspiration ?
Raymond : Je trouve ma source d'inspiration dans les outils anciens, puisqu'ils sont déjà préformés et là l'outil me parle.

Votre source d'approvisionnement ?
Raymond : Je passe des journées entières à chiner, faire les marchés aux puces, me connecter sur le bon coin, parfois me rendre chez Emmaüs, mais surtout ma principale source d'approvisionnement c'est la famille, mes voisins et les habitants du village.

Notre artiste soudeur muni de sa passion et de son dynamisme a ce don de créer à partir de simples pièces rouillées, usées et récupérées par-ci par-là, de remarquables œuvres. **Chaque pièce réalisée a un signe de reconnaissance, un point de peinture rouge basque, la couleur fétiche de Raymond.**

Continuez à nous faire rêver, avec toutes ces créations magnifiques !
Notre société se soucie du recyclage de nos déchets et se met à prendre conscience de la valeur de tout ce que nous jetons.

NOTRE ARTISTE PEINTRE
Marie-Claude Jaccottey

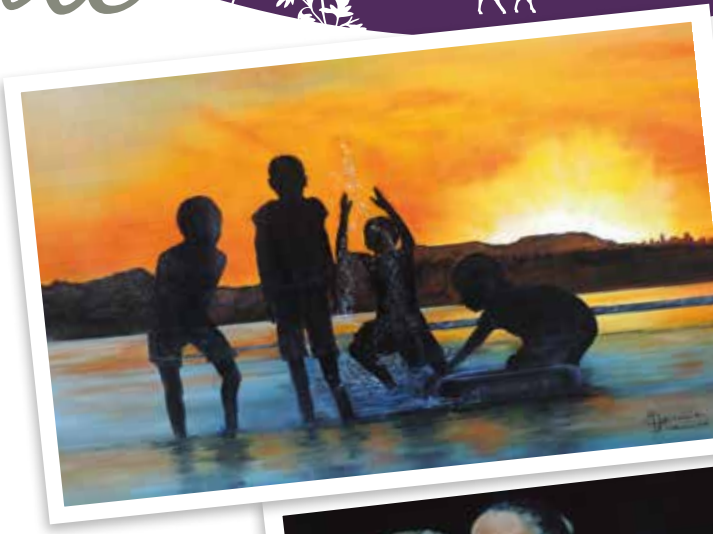

Nous avons été impressionnés par la qualité de son travail, c'est donc tout naturellement que nous avons eu envie d'en savoir un peu plus sur cette artiste peintre, qui a remporté un 3ème prix lors d'une exposition de peinture à Pulversheim et su séduire un public venu nombreux à la journée du Printemps des Talents.

Bonjour Marie-Claude et merci d'avoir accepté notre invitation, pouvez-vous simplement nous dire en quelques mots d'où vient votre passion pour la peinture ?

Marie-Claude : lorsque j'étais jeune, je dessinais au crayon et j'ai reçu ma première boite de peinture après le Bac, j'ai commencé par l'aquarelle. C'est environ 40 ans plus tard lors de ma retraite, que j'ai décidé de me remettre à la peinture. J'ai donc pris mes pinceaux et j'ai commencé la peinture à l'huile.

Désormais, je suis une grande passionnée, je peins pendant de longues heures en écoutant de la musique et pour moi c'est un grand moment de détente.

Vous avez appris à peindre plutôt de façon autodidacte ?

Marie-Claude : Je suis entièrement autodidacte, j'ai développé ma propre technique, j'analyse les couleurs, la nuance des couleurs, le dégradé ou le contraste, l'art de la lumière, l'art du flou et la transparence des couleurs.

J'avoue cependant être passionnée par Modigliani, mon peintre préféré.

Parlons justement de vos inspirations. Y a-t-il des sujets que vous aimez peindre particulièrement ?

Marie-Claude : des portraits, des scènes de vie, des gens, je trouve mon inspiration dans les photos des magazines, dans de beaux livres de photos. J'essaie toujours de retrouver des émotions fortes en y plaçant beaucoup de sensibilité et de poser tout cela sur mes toiles.

Et quels sont vos futurs projets ?

Marie-Claude : la réalisation d'une toile pour la prochaine édition du Printemps des Talents. C'est-à-dire pour le mois de mai 2018.

Nous remercions chaleureusement Marie-Claude JACCOTTEY pour son témoignage.

LISTE DES Associations

Comme dans toutes les communes, les Raedersheimois aiment à se retrouver selon leurs centres d'intérêts. Nous avons la chance de disposer d'un tissu associatif relativement dense.

ASR FOOT
Denis LICHTLÉ
Tél : 06.30.41.65.27

VOLLEY
Gérard CLADÉ
Tél : 06.20.86.47.16

BADMINTON
Grégory CLADÉ
Tél : 06.09.12.69.79

ATHLÉTISME
Marin TAUREL
Tél : 03.89.48.02.66

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
Jean-Marc KUPEK
Tél : 03.89.48.11.78

CORPS DES SAPEURS POMPIERS
Jean-Pierre REINPRECHT
Tél : 06.60.65.06.85

AMICALE DES PÊCHEURS
André SPONY
Tél : 03.89.55.30.57

CHORALES CANTICA ET STE CECILE
Michel BERTSCH
Tél : 03.89.48.23.52

SECTION LOCALE DES COMBATTANTS U.N.C
Jean-Pierre PELTIER
Tél : 03.89.48.25.70

CONSEIL DE FABRIQUE
Jean-Pierre PELTIER
Tél : 03.89.48.25.70

ASSOCIATION SPORT, CULTURE, LOISIRS A.S.C.L
Grégory CLADÉ
Tél : 03.89.48.11.37

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES "FUN EN BULLE" / *Déborah HOMMEL*
Tél : 06.52.46.42.45

CLUB DE L'AMITIÉ
Tél : 03.89.48.11.37

AMICALE DE LA CLASSE 58
Jean-Paul BEREUTER
Tél : 03.89.48.83.55

ASSOCIATION PEGASE
Isabelle VALDENAIRE
Tél : 03.89.48.01.48

TENNIS
Bernard LURQUIN
Tél : 03.89.48.08.19

Message aux nouveaux habitants :

Plusieurs activités pour adultes et enfants, en loisir ou en compétition, sont proposées par les différentes associations.

Comment les contacter :

Ci-dessus les coordonnées des présidents,
ou en vous adressant à la mairie, ou sur notre site raedersheim.fr, dans la rubrique vie associative - annuaire des associations

L'orgue Callinet

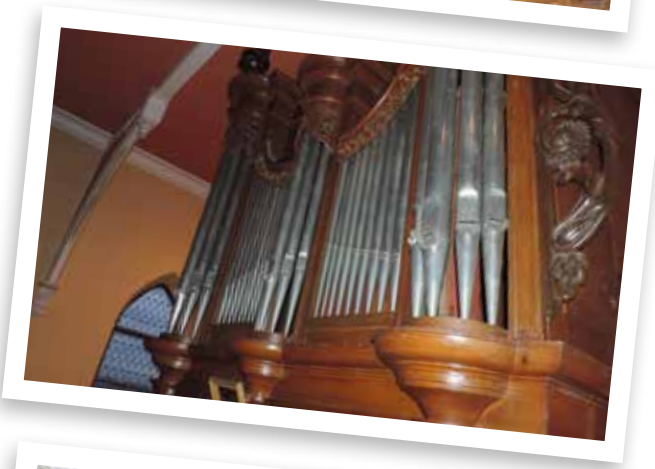

L'orgue est le compagnon fidèle du chrétien dans ses heures de joie comme dans ses peines. Il est au rendez-vous des fidèles les dimanches, les jours de fête, aux mariages, aux obsèques. Mais c'est également et surtout un instrument de musique complexe aux sonorités très variées. Ce n'est pas un gros piano : l'orgue est un instrument à vent et non à cordes.

L'orgue de Raedersheim est un authentique CALLINET. C'est donc un monument historique ! Les CALLINET étaient facteurs d'orgues de père en fils depuis 1785. Implantés à Rouffach, ils étaient les organiers les plus représentatifs en Alsace après les SILBERMANN. Ils ont construit, sur un peu plus d'un siècle, quelque 150 instruments dont environ 60 ont été, peu ou prou, conservés. Le nôtre fut construit en 1842 par les frères Claude-Ignace et Joseph CALLINET. Il comprend un clavier de 9 jeux et 3 jeux à la Pédale, et est resté quasiment intact.
Il fut d'abord installé dans une chapelle romane datant de 1490. En 1882, l'orgue fut démonté et remonté dans la nouvelle église, et subit une légère amélioration du pédalier en 1898 par Joseph-Antoine BERGER, contremaître de Joseph CALLINET.

Le 27 mars 1917, les tuyaux de façade ont été réquisitionnés par les autorités allemandes, comme dans presque toutes les églises d'Alsace. Vers 1928, Alfred BERGER les remplaça par des tuyaux provisoires en zinc.

En 1976, les frères STEINMETZ DE DACHSTEIN dans le Bas-Rhin effectuèrent une rénovation sérieuse pour un montant de 20 000 francs.

Notre orgue a donc toujours été bien entretenu et conservé dans un état fort proche de l'authentique. Il offre une très bonne acoustique et est unique, ce qui en fait une partie du patrimoine de notre village !
Il est aujourd'hui devenu urgent de le rénover afin d'assurer sa longévité. La manufacture MULHEISEN de Strasbourg a été retenue pour la rénovation prévue en 2018. Le coût très élevé sera entièrement pris en charge par le conseil de fabrique, qui œuvre à récolter des fonds depuis plusieurs années grâce à différentes manifestations (ventes de pâtisseries, repas paroissial, concerts, quêtes…). En y participant ou en faisant un don lors des quêtes, vous pouvez aider à redonner vie à l'orgue et à le faire chanter.

Conseil de Fabrique

Le conseil de Fabrique a le plaisir de vous annoncer que la rénovation de notre orgue CALLINET pourra débuter après Pâques 2018 soit le 03 avril et durera jusque fin juin 2018. Les travaux seront effectués par M. Patrick ARMAND, Facteur d'orgues, Meilleur Ouvrier de France, Gérant de l'entreprise MUHLEISEN d'Echau pour un coût total estimé à 85 000€.

Nous devons, ainsi, poursuivre nos actions annuelles afin de pouvoir financer ces travaux :

- une quête (tous les deux ans) cette année elle s'est déroulée les 30 septembre et 1er octobre,
- une vente de pâtisseries le 28 octobre,
- un repas convivial le 05 novembre.

Par ailleurs, nous tenons à remercier vivement nos généraux donateurs pour leur générosité à l'occasion des différentes manifestations.

L'année 2018 verra une continuité de nos efforts en matière d'opérations afin de pouvoir financer les travaux de rénovation de l'orgue, à savoir ventes de pâtisserie et repas paroissial.

POUR CETTE RENTRÉE 2017, la Chorale Cantica FAIT PEAU NEUVE !

Ayant œuvré de nombreuses années au sein de la Chorale Cantica, de plus en plus accaparés par leur activité professionnelle, Isabelle et Dominique BLUMSTEIN quittent la chorale.

Au long des années, Dominique, assistée d'Isabelle au piano, a doté le chœur d'un solide répertoire allant de la renaissance à nos jours. Il a apporté son expertise et son savoir faire pour faire progresser musicalement les choristes.

Un grand merci à eux d'avoir partagé leur passion du chant chorale avec les choristes et nos fidèles auditeurs. Le samedi 24 juin 2017, la chorale, au grand complet, a donné son concert de printemps. Ce concert, au programme volontairement très éclectique, était l'occasion de parcourir un répertoire acquis au cours de 40 ans. Le passage de flambeau entre Dominique BLUMSTEIN et Philippe MULLER s'est ainsi fait devant un public séduit et ému.

Un nouveau défi attend la Chorale Cantica. Philippe MULLER, jusqu'à présent chef de chœur assistant, assurera seul la direction. Josiane D'AGOSTIN rejoint le groupe et assurera l'accompagnement.

Cantica, chœur mixte, est avant tout une chorale d'amateurs, où convivialité et travail sérieux font bon ménage. La chorale chante essentiellement à 3 ou 4 voix, a capella ou accompagnée au piano. La chorale se donne les moyens d'atteindre son objectif, 1 à 2 concerts par an, grâce aux répétitions du mardi soir et à la formation musicale comme cette année avec Cécile FOLTZER-LENUZZA ***(https://fr-fr.facebook.com/cecilefoltzerlenuzza/).***

Les pupitres sont grands ouverts: la chorale recrute toute l'année. En nous rejoignant, vous ne vous sentirez pas seul, nous sommes 40 membres, tous prêts à vous accueillir et à partager avec vous des moments d'exception.

Au menu pour cette année 2017-2018:

- concert de Noël: dimanche 7 janvier 2018
- Week-end répétition: 17 et 18 février 2018
- concert chansons françaises: samedi 23 juin 2018

Ainsi que des moments de détente

- Galette des rois: mardi 9 janvier 2018
- Sortie pédestre: lundi 20 mai 2018

En savoir plus : http://www.choralecantica.fr/

Amitié

Sauvons le club de l'amitié !

Depuis sa création en 1977 (dont Mme Cécile FEIST fut la première présidente) il a pourtant connu de belles après-midis conviviales fréquentées par de nombreux anciens de Raedersheim.

Actuellement nous sommes neuf membres et fonctionnons sans présidence.

Nous nous retrouvons deux fois par mois, le mercredi après-midi de 15 à 18 heures pour jouer aux cartes, au scrabble, etc, avec café et pâtisserie. Faute d'adhérents il n'y a pas beaucoup de diversité dans le programme.

Nous souhaitons, évidemment, que les rangs s'étoffent de nouveaux(elles) participants(tes) et que de nouvelles animations soient proposées.

A méditer par tous(tes) les retraités(ées) de Raedersheim.

Les rencontres de janvier sont fixées aux mercredis 10 et 24. En février elles ont lieu les mercredis 7 et 21.

Pour tout renseignement supplémentaire il suffit d'appeler le 03.89.48.18.20 et pour un « essai », il est souhaitable d'annoncer sa venue au plus tard la veille au même numéro.

Le calendrier des rencontres est également déposé à la mairie.

Devenir assistant(e) maternel(e)

UN MÉTIER DE LA PETITE ENFANCE !

Dans le cadre de sa compétence petite enfance, la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller s'attache à développer une offre d'accueil de qualité et de proximité sur le territoire, en favorisant l'accueil collectif mais également l'accueil individuel.
L'accueil individuel représente le premier mode d'accueil sur le territoire avec ses 260 assistants maternels agrées pour un potentiel de 700 places d'accueil et le service offert par le Relais Assistants Maternels Intercommunal.

Toutefois, un nombre important de ces assistants maternels va faire valoir ses droits à la retraite dans les années à venir.

Afin de redynamiser cette profession et de susciter des vocations professionnelles, la Communauté de Communes souhaite communiquer sur ce métier. La commune se fait le relais de cette campagne et vous invite à vous connecter sur le site internet raedersheim.fr pour découvrir la fiche métier (rubrique : démarches & services / liens utiles / relais des assistants maternels).

U.N.C

(Union nationale des combattants)

La section de Raedersheim compte actuellement 15 membres :

- 6 AFN (combattants d'Afrique du Nord)
- 3 soldats de France
- 4 veuves de combattants
- 2 sympathisantes

Notre association a pour but :

- de maintenir les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui existent entre ceux qui ont participé à la défense de la Patrie,
- de défendre les intérêts de ses adhérents,
- de perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France.

Chaque raedersheimois ayant effectué son service militaire peut à ce titre rejoindre notre section.
Tout au long de l'année nous prenons part aux différentes manifestations patriotiques de la commune, du canton et du département :

- 08 mai : Commémoration de la Victoire
- 31 mai : Excursion annuelle
- 11 juin : Messe souvenir chapelle Sicurani
- 24 juin : Assemblé Général de L'UNS du Haut-Rhin
- 15 Octobre : Messe du souvenir à Thierenbach
- 11 novembre : Commémoration de l'Armistice
- 05 décembre : Hommage aux morts pour le France en A.F.N.

Notre sortie annuelle du 31 mai s'est déroulée dans le Bas-Rhin avec pour but essentiel de visiter la ligne Maginot. Les 33 participants ont commencé leur périple de bonne heure, en car grand luxe B-Bus avec notre chauffeur Christian. La visite du Simserhof, l'un des plus importants ouvrages d'artillerie de la Ligne Maginot s'est déroulée en deux temps : à bord d'un petit train et à pied dans l'univers confiné qu'ont subi nos valeureux soldats. La descente dans les profondeurs de l'ouvrage a pu se faire par de longs escaliers ou par ascenseur. Un succulent repas nous attendait dans un Hôtel Restaurant au bord du lac où certains d'entre nous ont eu la possibilité de se promener.

Nous déplorons, en fin d'année 2016, le décès de M. Paul BELLINI, ancien combattant en A.F.N. et au cours de cette année 2017, le décès de M. Xavier SOMMEREISEN, soldat de France.

Football

l'A.S.R
RAEDERSHEIM

Notre pépinière de jeunes footballeurs séduit de plus en plus…

Sous la houlette de son manager sportif, Didier FROTTE, l'ASR se structure car il faut être performant dans l'encadrement de nos footballeurs en herbe !

A ce jour, le club ne compte pas moins de 104 jeunes joueurs de 5 à 14 ans , et ce n'est pas rien.

Présents au stade chaque semaine et week-end, les éducateurs tous diplômés accompagnent les jeunes dans leur progression.

Ils les forment aux différents gestes techniques du footballeur : passes, contrôles, sens du jeu, sans perdre de vue les valeurs humaines.
Si les résultats sportifs galvanisent nos jeunes, le football reste une magnifique école de la vie. Transmettre le plaisir de jouer, le savoir vivre ensemble, le respect des arbitres et des formateurs restent la priorité des éducateurs.
Il est formidable de voir autant d'enfants passer leur après-midi sur un stade à l'entraînement plutôt que d'être scotchés devant la télévision ou devant une console de jeux.

Cela est révélateur du plaisir qu'ils ont à venir jouer au foot sous l'œil des parents qui les encouragent et organisent les goûters.

L'ASR, c'est l'histoire d'un club pas comme les autres, un club familial qui vit une ascension accélérée ces dernières années et qui se structure étape par étape sous l'impulsion du Président Denis LICHTLE.

A n'en pas douter, la relève noire et blanche est assurée…

CHAMPIONNAT DE marche athlétique SUR ROUTE À RAEDERSHEIM

Samedi 27 mai 2017 a eu lieu le championnat de marche athlétique du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la L. A. R. G. E (Ligue d'Athlétisme de la région Grand Est) dans notre village.

Les athlètes se sont dépassés sous un soleil de plomb et ont montré leur talent.

L' organisation de cette manifestation est une grande réussite pour le club d'athlétisme.

La chasse

Promeneurs, Agriculteurs, Chasseurs, Animaux Sauvages… et si l'on faisait ménage à quatre?

Se promener en famille, avec nos animaux de compagnie, profiter d'un moment de temps libre pour faire un jogging, une balade à vélo… nous éprouvons tous le besoin de passer un moment dans la nature qui nous entoure pour nous ressourcer.
Le ban de Raedersheim et ses alentours offre de multiples possibilités et nous permet de profiter de cette nature au quotidien. Or, certaines zones sont à préserver car plus sensibles, et le passage répété de promeneurs peut constituer une gêne voire un risque pour eux-mêmes mais aussi pour la faune et la flore.

● **Les bandes enherbées :** Ce sont des bandes d'une largeur de cinq mètres au moins, qui font office de « tampon » entre une parcelle cultivée et un cours d'eau, ou une parcelle de forêt. Il s'agit d'une obligation règlementaire qui s'impose aux agriculteurs depuis 2006 par la « Directive Nitrate ».
Ces bandes constituent des corridors verts et ont de ce fait un intérêt écologique et paysager. Elles permettent le développement de la flore et des insectes et sont une véritable base arrière pour la régulation biologique des grandes cultures.
Elles constituent un filtre vert pour la qualité des eaux en réduisant et en interceptant les produits phytosanitaires. Le couvert végétal préserve le sol et sa fertilité, il ralentit l'écoulement et favorise la sédimentation des particules solides.
Les périodes de fauchage y sont régulées afin de permettre à la petite faune sédentaire des plaines (perdrix, faisans communs, lièvre d'Europe…) de quitter le sous-bois pour se réchauffer au soleil en toute sécurité, surtout au printemps au moment de la naissance des jeunes animaux.

● **Zones réservées à la Chasse :** Les chasseurs, regroupés en Groupement d'Intérêt Cynégétiques travaillent à la régulation des populations d'animaux sauvages, en accord avec l'activité humaine, dans le but d'éviter la dégradation des cultures, mais également du sous-bois et des arbres du fait de la surpopulation de certaines espèces (sangliers, chevreuils…).
Ils assurent également la réintroduction d'espèces endémiques, comme le faisan commun, disparues de nos plaines parce que trop chassées.
Se promener dans ces zones (ce qui devrait être évité) nécessite une attention particulière des promeneurs.

La nature reste un cadeau dont il faut prendre soin, des mesures réglementaires s'imposent aux agriculteurs et aux chasseurs qui travaillent quotidiennement avec la nature, et qui constatent des dégradations récurrentes de leurs installations. Mais chacun de nous peut agir pour la protéger et la préserver sans la bouleverser.

La clé des champs

En juillet 2017, le Syndicat des cours d'eaux de Soultz Rouffach en partenariat avec la Commune a procédé à l'aménagement d'un sentier le long du Rimbach, à proximité de l'Etang de pêche « Les Bouleaux », créant ainsi un passage permettant aux piétons de traverser la voie ferrée en toute sécurité. La réalisation de ce passage a consisté à réaliser des rampes d'accès et des enrochements secs qui permettent maintenant de cheminer le long du Rimbach. La Police de l'Eau et la SNCF ont été sollicitées et ont donné leur accord pour ce projet.

Cette démarche s'inscrit dans une réflexion plus globale menée depuis 2011.
Elle consistera au final en la création d'une promenade balisée de 6 kilomètres, qui fera le tour du village et d'une partie de son ban. Elle sera nommée « La Clé des Champs ». Les étapes du projet jusqu'à ce jour ont été les suivantes :

- **L'aménagement de la forêt** et des abords du cours d'eau le Dorfbach en 2011.
- **La création d'un sentier thématique en 2013 :** des panneaux d'information répertoriant les variétés d'arbres ont été réalisés avec le concours des habitants du village.
- **L'aménagement du passage sous la voie du chemin de fer** en juillet 2017. Il reste deux étapes pour atteindre l'achèvement de ce projet :
- **Le balisage d'un itinéraire** à travers les rues du village et les champs empruntant les sentiers en forêt, longeant les cours d'eau, certains chemins ruraux, une partie de la piste cyclable, et permettant la mise en valeur de curiosités historiques du village, et certaines vues panoramiques sur le massif vosgien.

Afin de permettre de réaliser **une promenade formant une boucle,** il est maintenant nécessaire de mettre en place une passerelle piétonne permettant de franchir le cours d'eau « Le Rimbach » à hauteur de l'ancien dépôt de gravats. La commune assurera la maîtrise d'ouvrage de ces travaux.

- **Les financements :**
L' aménagement du Dorfbach et le passage sous la voie de chemin de fer ont été intégralement financés par le Syndicat Mixt des cours d'eaux Soultz-Rouffach. Des subventions du GERPLAN (Conseil Départemental 68) ont permis et permettront de financer partiellement le « Sentier Thématique du Dorfbach » et la promenade « La Clé des Champs ».
Une participation financière issue du Fond Communal d'Investissement (Conseil Départemental 68) sera octroyée à la Commune pour aider au financement de la passerelle sur le Rimbach.
La Municipalité remercie tous les partenaires qui se sont engagés et qui permettront la réalisation de ce projet qui devrait voir le jour à la fin du printemps 2018.

RÉALISATION D'UN local poubelle et d'un local de rangement AU COMPLEXE SPORTIF

Dans l'édition 2016, vous avez découvert les plans du projet… désormais vous découvrez la réalisation achevée.

Les agents de la commune ont réalisé en régie de A à Z la construction du local poubelle, y compris la fabrication des portes. Les travaux sont terminés depuis début décembre 2017 et les poubelles ne sont plus stockées dans le local chambre froide de la salle polyvalente. Une bonne nouvelle pour les utilisateurs de la salle.

Coût de l'opération hors dallage : 5200 € TTC

Les lumières se mettent au led...

INFOS MAIRIE
éclairage public

Depuis le 1er avril 2017, la municipalité a décidé d'éteindre l'éclairage public la nuit dans tout le village en programmant des tranches horaires d'extinction différentes selon les saisons.
Il s'agit d'une démarche écologique vers un nouveau mode de comportement. C'est aussi une mesure économique qui permettra à la collectivité de programmer le renouvellement progressif des 220 points lumineux de la commune en passant à la technologie led.
Compte tenu de l'âge du parc d'éclairage public de la commune, il est estimé que 50 à 75% de l'électricité consommée pourrait être économisée (réduction de puissance et matériel performant), à cela s'ajoute les frais liés à l'entretien des installations.
Un plan pluriannuel de rénovation progressive du parc de la commune a été élaboré, il s'agit en premier lieu d'établir un diagnostic précis de l'état du parc, puis une réflexion sur la hiérarchisation des travaux : priorité aux luminaires énergivores et très anciens, vient ensuite la classification des voies départementales et communales. Enfin, il a fallu relever les problématiques techniques qui se présentent dans les rues où la hauteur des mâts, leur espacement ou leur déport par rapport à la chaussée ne permettront pas d'obtenir des résultats satisfaisants. Ces rues devront, à plus long terme, faire l'objet d'une étude et de travaux d'investissement conséquents.
Grâce à notre partenariat avec le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon, la première phase de travaux peut se réaliser plus rapidement que prévu, puisqu'en tant que lauréat du label Territoire à Énergie Positive (TEPCV), la commune peut bénéficier d'un financement, dans le cadre du dispositif « Certificat d'Économie d'Énergie ».
Cette aide financière permet de remplacer, dès février 2018, les 54 points lumineux les plus énergivores et anciens de la commune, à savoir :

- **2 triple crosses aux carrefour église et carrefour rue d'Ungersheim**
- **11 luminaires rues St Antoine, Stade, Bollwiller**
- **5 luminaires sur le parking de la salle polyvalente**
- **3 ensembles lumineux rue des tulipes**
- **5 luminaires au parking de la gare et rue de la gare**
- **12 luminaires Grand 'Rue**
- **10 luminaires rue de Soultz**
- **2 luminaires au parking de la mairie**

A l'exception du remplacement d'un mât accidenté rue de Soultz et de 4 mâts trop anciens rue des tulipes, les travaux consisteront à enlever le luminaire existant, poser et câbler le nouveau luminaire led sur le mât. Enfin, les grands mâts de la rue de Soultz et celui du carrefour de l'église seront peints en bordeaux pour s'harmoniser avec ceux de la Grand' Rue.
Le coût de l'opération est de 56 442 € TTC, l'aide financière à percevoir par la commune s'élève à 45 000 €.
Les prochaines phases de rénovation se feront au fur et à mesure des économies réalisées grâce aux coupures nocturnes et au passage à la technologie led.

La led... Une habitude à prendre

L'atout principal du led est de savoir diriger la lumière. Le changement sera très important voire surprenant, il faudra un certain temps à chacun d'entre nous pour s'habituer à ce nouvel éclairage qui diffuse uniquement la lumière sur les espaces publics et n'inonde plus autour du lampadaire y compris les cours et jardins des particuliers.

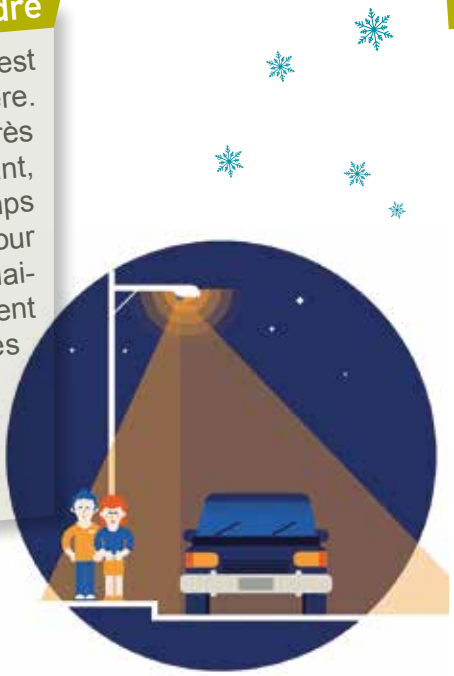

Du nouveau pour l'éclairage de noël...

Cette année encore, plus de la moitié des motifs de noël sont défectueux au moment de l'inventaire. Afin d'économiser le coût du matériel et de main d'œuvre lié aux réparations (environ 1 500€), la commission Environnement a décidé de ne poser que les motifs en état de fonctionnement, ce qui se traduit par la pose d'une illumination sur deux par rapport à l'an passé. Les membres de la commission s'inscrivent dès à présent dans une démarche de modernisation des traditionnelles lumières de noël qui ornent la commune en période de fête et proposeront de nouvelles idées...en 2018.

LES TRAVAUX DE maillage DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

Afin d'améliorer la qualité du réseau et de répondre aux normes en termes de sécurité incendie, des travaux de maillage du réseau eau potable ont été réalisés sur deux secteurs de la commune.

Entre la rue des Roses et la rue du Stade :

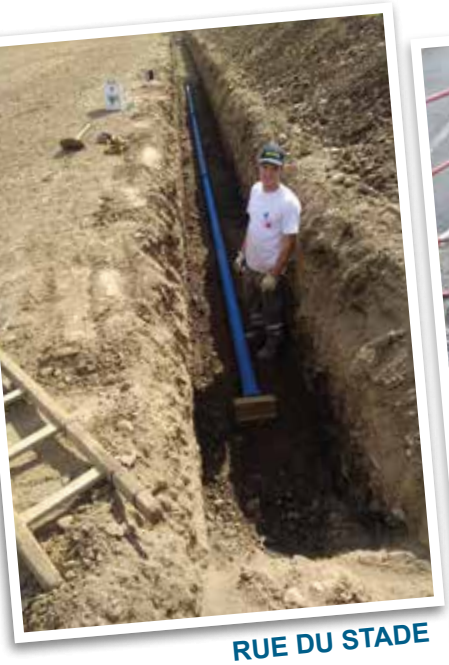

RUE DU STADE

RUE DES ROSES

une conduite d'eau potable a été posée et permet désormais de boucler le réseau. Un poteau incendie (point rouge sur le plan ci-contre) devait être mis en place au niveau de la rue du Stade.

Dans le cadre de ces travaux, il a été nécessaire de couper et dessoucher les peupliers existants le long du stade de foot qui se trouvaient sur le tracé de la nouvelle conduite.
De plus, les racines de ces derniers endommageaient très fortement le terrain de football et leur présence hors de terre représentait un danger pour la sécurité des utilisateurs du terrain.

Le coût de ces travaux s'élève à 31 600 € TTC

Entre la rue du Ballon et la rue des Vosges :
une conduite d'eau potable a été posée pour boucler le réseau de la rue du Ballon avec celui de la rue des Vosges. La canalisation a été posée le long d'un fossé existant. Les parcelles acquises pour cette opération ont permis de créer un chemin rural.

Ce projet s'inscrit dans la continuité du projet du syndicat d'eau EBE qui a décidé de poser une conduite d'eau potable venant de Feldkirch par la rue du Florival afin d'assurer une double alimentation de la commune.

Le coût de ces travaux s'élève à 42 560 € TTC

**Les travaux ont été financés pour moitié par le produit de la surtaxe communale sur la consommation d'eau des habitants.
Cette surtaxe, d'environ 5 000 € par an, a été économisée pendant plusieurs années et a permis à la commune de disposer d'un auto-financement de 44 000 € pour cette opération.
Le reste de l'opération a été financé par un emprunt.**

RUE DES VOSGES

RUE DU BALLON

LE PLAN DU maillage

RUE DES ROSES
ET RUE DU STADE

RUE DU BALLON
ET RUE DES VOSGES

CE QUI CHANGE AU 1ER JANVIER 2018 :

La gestion de l'eau potable a toujours été assurée par la commune qui, via un contrat de délégation de service public, a cédé les droits de distribution de l'eau à SUEZ (ex SOGEST) pour la période 2015-2025.
Cette compétence communale a été transférée à la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller depuis le 1er janvier 2018.
Pour Raedersheim, SUEZ continue à assurer la distribution et la facturation de l'eau jusqu'en 2025, la Communauté de Communes s'attache à harmoniser les différents services et tarifs existants à l'échelle du territoire. De nombreux supports de communication seront adressés aux habitants afin d'expliquer les enjeux et conséquences de ce transfert à l'intercommunalité sur les abonnés.
L'ensemble des travaux sur le réseau d'eau potable relève désormais de la communauté de communes.

MANIFESTATIONS 2018

JANVIER
- Vœux de nouvel an du Maire

FÉVRIER
- Lauréats maisons fleuries et sportifs méritants

MARS
- Soirée Après-Ski de l'ASR

AVRIL
- Soirée tartes flambées de l'Athlétic-Club

MAI
- Le printemps des talents
- Cérémonie du 8 mai

JUIN
- Marché aux puces du Volley-Ball Club
- Fête de la musique

JUILLET
- Kermesse et soirée tricolore

AOÛT
- Challenge Benoît Prost de l'ASR

SEPTEMBRE
- Grempelturnier de pétanque par l'ASCL

NOVEMBRE
- Cérémonies du 11 Novembre
- Repas paroissial

DÉCEMBRE
- Fête de Noël des séniors
- Marché de l'Avent

NUMÉROS UTILES !

- SAMU : **15**
- POMPIERS : **18**
- POLICE : **17**

- N° d'urgence Européen et à partir d'un portable : **112**
- Gendarmerie de Soultz : **03 89 76 92 01**
- Brigade verte : **03 89 74 84 04**
- EDF : **0800 123 333**
- URGENCE GAZ (Caléo) : **03 89 62 25 00**
- URGENCE EAU (Sogest) : **09 77 42 94 40**
- SOS POISON Strasbourg : **03 88 37 37 37**
- SOS Mains-Urgences sport Diaconat Mulhouse : **03 89 32 54 11**
- Communauté des Communes de Guebwiller (CCRG) **03 89 62 12 34**
- École maternelle : **03 89 48 01 88**
- École élémentaire : **03 89 48 80 04**

A RETENIR — 2 DÉFIBRILLATEURS automatiques

- 1 à l'entrée de la **salle polyvalente**
- 1 au local des **pompiers**

CALENDRIER — COLLECTES D'ORDURES MÉNAGÈRES, SACS DE TRI ET BIO-DÉCHETS

- MERCREDI / semaine impaire : ORDURES MÉNAGÈRES — *Bac couvercle gris*
- LUNDI : TRI SÉLECTIF
- VENDREDI : BIO-DÉCHETS — *Bac couvercle marron*

Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir

INFO MAIRIE

Horaires d'ouverture au public de la mairie
Lundi : 10h à 12h et de 15h à 19h
Mardi et jeudi : fermé le matin, ouvert de 15h à 16h30
Mercredi et vendredi : 10h à 12h et de 15h à 16h30

Tél. 03 89 48 11 37 / Fax 03 89 48 89 14
Site www.raedersheim.fr
Courriel accueil.raedersheim@orange.fr
mairie.raedersheim@orange.fr

Conception graphique Atelier de Noémi